

Vous dépendez de la Communauté de Communes Gâtine - Racan

La Communauté de Communes Gâtine-Racan vous souhaite une bonne rentrée des classes.

Informations du service Transport Scolaire

Les inscriptions aux transports scolaires peuvent s'effectuer **à partir du mercredi 4 juin 2025**.

Elles doivent se faire en priorité sur le site Rémi www.remi-centrevalde Loire.fr

Le transport scolaire étant gratuit, seuls les frais de gestion de 25 € par enfant, plafonnés à 50 € (gratuit à partir du 3ème enfant) restent à la charge de chaque représentant légal.

Les familles ont également la possibilité de régler les frais de gestion en ligne.

Une pénalité de retard de 15 € sera appliquée aux frais de gestion, pour chaque inscription faite :

- - après le **11 juillet** pour les inscriptions sur formulaire papier ;
- - après le **18 juillet** pour les inscriptions en ligne.

En cas de difficultés, vous pouvez contacter le service « **Transport scolaire** » de la **Communauté de Communes Gâtine-Racan**, et/ou lui adresser votre formulaire papier.

Première demande d'inscription : la carte sera adressée par courrier postal directement à la famille.

Renouvellement d'inscription : la **carte** à puce en votre possession est valable plusieurs années et **doit être conservée**. Celle-ci sera mise à jour pour la rentrée scolaire et automatiquement actualisée lors de la 1ère validation dans le car.

En cas de perte ou détérioration de la carte, vous devez effectuer une demande de duplicata auprès du service Transport Scolaire de la Communauté de Communes. Le duplicata vous sera facturé 15 €.

Les fiches horaires sont consultables et imprimables sur le site : <https://www.gatine-racan.fr/vivre-au-quotidien/transports/transports-scolaires/>

Pour toutes questions, vous pouvez nous joindre :